

Appel à projets 2019 – Programme « Art Citoyen »

Composer les savoirs pour mieux comprendre les enjeux du monde contemporain

Cet appel à projets vise à encourager des projets de coopération entre artistes, chercheurs et citoyens pour comprendre et agir face aux enjeux du monde contemporain

Date limite de dépôt de dossiers : 19 mai 2019

ENJEUX

La complexité des divers défis qui affectent les sociétés actuelles requiert une production transdisciplinaire des connaissances et une participation citoyenne active à la construction et usage critique des savoirs. C'est le postulat et point de départ de cet appel à projets, à travers lequel la Fondation Daniel et Nina Carasso cherche à favoriser des contextes de collaboration et d'hybridation entre les sciences et les humanités, les arts et la société.

Nous vivons dans une époque de mutation sans précédent, accélérée par les découvertes scientifiques et les innovations technologiques. Le début du 21^e siècle est marqué par des avancées qui ont apporté le meilleur dans plusieurs domaines – médecine, éducation, mobilité, communication... – mais nous fait aussi craindre le pire, le bouleversement des cycles naturels, le dérèglement de nos systèmes économiques, l'implosion démographique, les inégalités croissantes, la mise à l'épreuve de nos démocraties... Nos institutions, nos outils technologiques, tout comme notre propre expérience peinent à appréhender l'ampleur de ces évolutions.

Malgré le flux d'informations et données que nous collectons sur ces questions, il devient de plus en plus difficile de comprendre leurs interconnexions. Des vagues d'images de catastrophes naturelles, de mouvements de populations, de crises financières..., nous inondent et nous alertent sans pour autant pouvoir nous offrir une vision lucide sur les situations.

Dans ce contexte, émerge une conscience collective qui nous oblige à inventer des nouveaux modèles et redéfinir nos priorités et perspectives. Les scientifiques et les artistes sont des forces vives qui devront réagir face aux attentes citoyennes.

Pourtant, nous constatons l'absence des humanités comme socle commun dans les formations scientifiques et techniques qui visent uniquement la spécialisation et la professionnalisation des cursus. Cette absence prive la recherche de l'esprit critique qui doit l'éclairer sur ces nouveaux enjeux, tout comme l'innovation de l'empathie qui doit la relier à l'humanité et aux autres formes du vivant.

La création artistique quant à elle dépend de plus en plus des industries culturelles qui assimilent souvent les œuvres à des produits de consommation sans impact transformateur. Les potentialités de l'art comme acteur du changement sont ainsi insuffisamment explorées dans nos systèmes d'enseignement ainsi qu'à travers les modes et lieux de diffusion. La recherche et les processus créatifs qui président toute œuvre artistique sont cependant essentiels pour redessiner un monde plus désirable et mettre en mouvement l'imaginaire collectif.

De l'autre côté, les attentes et les besoins de notre société en mutation sont très importants. Loin d'être passive, elle génère une multitude d'initiatives (technologies open source, circuits courts, monnaies locales...), dont un certain nombre implique des chercheurs et des artistes. Nous constatons ainsi l'émergence de projets portés par des personnes travaillant dans différents domaines qui entreprennent des démarches alternatives et mènent des actions en dehors des cadres dominants, académiques ou artistiques. Ces collectifs, structurés ou non de façon formelle, s'engagent dans la recherche de solutions situées, en relation directe avec les habitants d'un territoire, les membres d'une association, le corps professionnel d'une organisation... Ils tendent d'expérimenter de nouvelles méthodes et de mettre en œuvre d'autres paradigmes qui malgré leur petite échelle ouvrent sur d'autres possibles.

La Fondation Daniel et Nina Carasso est convaincue que cette nouvelle ère que nous vivons appelle à des formes de production de connaissances transdisciplinaires et collaboratives, que les solutions pertinentes émergent des approches, savoirs et expériences pluriels. Quels que soient le sujet ou l'étendue de ces projets innovants, ils doivent prendre appui sur des relations actives avec la société civile, acteur incontournable de la vie démocratique. Encourager ces projets et actions qui mettent en œuvre l'intelligence de la coopération est notre meilleur outil pour comprendre et agir face aux enjeux du monde contemporain.

A QUI S'ADRESSE L'APPEL A PROJETS ?

- Associations, fondations,
- Collectivités territoriales,
- Institutions de l'enseignement supérieur et de la recherche,
- Établissements d'enseignements artistiques,
- Institutions culturelles.

Domaines concernés :

- Sciences fondamentales et expérimentales, sciences humaines et sociales,
- Arts visuels, musique, architecture, design, spectacle vivant...,
- Autres savoirs (empiriques, séculaires, artisanaux, culinaires, agricoles,...).

Dans tous les cas, les projets doivent être adossés à une structure à but non lucratif relevant des articles 200 et 238bis du Code Général des Impôts.

CRITERES DE SELECTION

Les projets éligibles devront obligatoirement répondre aux critères suivants :

1. Présenter la problématique soulevée par le projet.
2. Expliquer la pertinence du projet par rapport à l'état de l'existant.
3. Présenter l'impact visé du projet (transformations méthodologiques, structurelles, applicabilité, formation, capacité etc) et les modes de son évaluation.
4. Composer une équipe pluridisciplinaire et préciser les compétences réunies.
5. Expliciter l'implication de la société civile (associations, organisations...).
6. Expliquer la méthodologie de travail et la répartition des responsabilités entre membres de l'équipe, en démontrant une réelle démarche de co-construction.
7. Mobiliser un réseau de partenaires (financiers et opérationnels).
8. S'engager à des formes de restitution et de diffusion publiques du projet, en précisant notamment les modalités, formats et moyens par lesquels elles pourront se matérialiser et être partagées (édition de textes, publications numériques, expositions, production d'œuvres d'art,...).
9. Soumettre un projet (ou une étape du projet) pour une durée maximale de 3 ans.

Cet appel à projets est doté d'une enveloppe budgétaire de 600 000 €, permettant de financer entre 10 et 12 projets en France.

Une attention particulière sera portée aux projets qui concernent la problématique de l'alimentation durable, l'autre axe de mécénat de la Fondation Daniel et Nina Carasso.

Les candidatures qui ne répondent pas à l'ensemble des exigences et critères impératifs ne seront pas retenues.

CALENDRIER ET METHODE DE SELECTION

1. Ouverture de l'appel à projet **1er mars 2019**
2. Date limite de dépôt du dossier de demande de financement le **19 mai 2019**
3. Pré-sélection des projets par une équipe d'experts fin **mai 2019**. Les projets non retenus à ce stade en seront informés à la mi-juin.
4. Instruction des projets présélectionnés. Les porteurs de projet seront informés du nom de l'expert indépendant qui viendra instruire leur dossier et qui prendra contact avec eux pour organiser un rendez-vous courant **juin 2019**
5. Sélection finale des projets par un jury **en juillet 2019**
6. Validation de la sélection finale et des financements accordés par le Comité exécutif de la Fondation fin **août 2019**
7. Diffusion des résultats et notification par une lettre d'engagement signée du président de la Fondation de France **en septembre 2019**

Un séminaire d'accueil sera organisé à la fin de l'année 2019 pour l'ensemble des structures dont le projet aura été sélectionné. Par ailleurs, les lauréats de cet appel à projets participeront pendant toute la durée de leur projet à une démarche d'évaluation qui sera mise en œuvre par la Fondation Daniel et Nina Carasso.

DEPOT DES DOSSIERS

- *Etape 1* : Vérifiez que votre projet répond bien aux critères de l'appel à projet ;
- *Etape 2* : Lisez attentivement le document « [Faire une demande de financement à la Fondation Daniel et Nina Carasso](#) » qui comprend les critères généraux de la Fondation;
- *Etape 3* : Créez ou activez votre compte sur [le site de dépôt de dossier](#) de la Fondation
- *Etape 4* : Complétez votre dossier en ligne et envoyez les annexes dont le format de budget dument rempli sur [notre plateforme en ligne](#).

Après une présélection destinée à retenir les projets qui répondent au mieux aux critères de cet appel à projet, les dossiers retenus font l'objet d'une instruction qui permet d'établir un diagnostic sur les forces et faiblesses du porteur de projet ainsi que du montage du projet. La sélection des projets qui seront soutenus est effectuée par un jury d'experts, qui s'appuient sur le dossier de demande de financement, le rapport de l'instructeur et leur expertise sur le sujet pour évaluer les projets. La décision finale est validée par le Comité Exécutif de la Fondation.

Contact

Adressez un mail à art_citoyen@fondationcarasso.org portant en objet « AAP Composer les savoirs - nom de votre structure ».